

STAPS - Management du sport [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Durée : 3 ans
- > ECTS : 180
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non
- > Lieu d'enseignement : Nanterre
- > Campus : Campus de Nanterre

Présentation

Parcours proposés

- > [STAPS - Management du sport](#)

Présentation

Loin de se réduire à la pratique de différents sports, la Licence STAPS est une formation pluridisciplinaire exigeante composée de 4 types d'enseignements : 1) des enseignements scientifiques (biologie, anatomie, physiologie, biomécanique, mathématiques...); 2) des enseignements de sciences humaines (histoire et sociologie des pratiques corporelles, analyse des interactions sociales, psychologie, économie, droit...); 3) l'analyse et la pratique des différentes activités sportives et artistiques; 4) des savoirs associés (informatique, statistiques, langue vivante...). Après 2 années de tronc commun, l'étudiant se spécialise dans différents domaines. La Licence 3ème année STAPS Mention "Management du sport" est organisée sur les semestres 5 et 6 du diplôme, qui clôturent un premier cycle de formation universitaire.

A l'issue, les étudiants peuvent opter pour une insertion professionnelle ou pour la poursuite de leurs études, par exemple dans les Masters de la Mention Master Management du sport.

Objectifs

Les étudiants acquerront les connaissances, méthodes et compétences leur permettant d'évoluer aisément dans les différents milieux professionnels du management du sport.

Savoir-faire et compétences

Plus précisément, il s'agira de maîtriser :

- le contexte juridique et institutionnel des organisations et pratiques sportives
- les éléments indispensables d'une culture économique pour comprendre les principes d'organisation et de gestion des entreprises et administrations du secteur du sport ainsi que les professions afférentes
- les cadres de réflexion propres au marketing et aux techniques de vente
- les bases de la comptabilité générale et les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe)
- les concepts de la sociologie des organisations sportives et des espaces du sport
- les techniques de gestion des ressources humaines
- les bases de la méthodologie de la recherche scientifique, des statistiques et des principes d'utilisation des bases de données
- les différentes approches, l'organisation et l'animation des pratiques de forme et loisir
- l'anglais écrit et oral appliqué à l'analyse des faits de société
- la méthodologie de la dissertation, de la contraction de texte et de la rédaction d'une note de synthèse
- l'utilisation d'un tableur, d'un traitement de texte et d'un système simple de gestion de bases de données

Les + de la formation

Formation professionnalisante, en prise avec les réalités du secteur privé marchand, associatif et public du management du sport.

Organisation

Formation organisée en 3 ans, 6 semestres.
ECTS obtenus - 180.
Contient 1 parcours.

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées pour chaque enseignement dans le livret du diplôme.

Stage ou alternance

Stages

- > Stage: Obligatoire (140h)
- > Stage à l'étranger: Facultatif (140h)

L'étudiant sera stagiaire au sein d'une structure dont l'activité est en lien avec le sport pour une durée de 140h (4 semaines). L'objectif de ce stage est de confronter les enseignements théoriques aux réalités du monde professionnel et d'analyser les actions entreprises.

Admission

Conditions d'admission

Accès à la L1 : La L1 s'adresse à des candidats titulaires du baccalauréat (ou équivalent), ainsi qu'à des candidats en réorientation ou en reprise d'études.

Accès à la L2 : La L2 s'adresse en priorité aux étudiants issus de la L1 correspondante de l'Université Paris Nanterre ; elle est également accessible, sur avis de la commission pédagogique, à des étudiants issus d'autres formations, ainsi qu'à des candidats en reprise d'études (voir infra).

Accès à la L3 : La 3 s'adresse en priorité aux étudiants issus de la L2 correspondante de Université Paris Nanterre ; elle est également accessible, sur avis de la commission pédagogique, à des étudiants issus d'autres formations (en sciences de gestion ou sciences sociales notamment), ainsi qu'à des candidats en reprise d'études (voir infra).

Les dispositifs de validation d'acquis à connaître :

En dehors des accès de plein droit, que vous soyez étudiant(e), salarié(e) ou demandeur d'emploi en formation continue, plusieurs dispositifs de validation vous permettent :

1/ d'entrer dans cette formation sans avoir le diplôme de niveau inférieur :

-Validation des Acquis Académiques (VAA)

-Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (anciennement VAPP)

2/ d'obtenir ce diplôme sans pour autant reprendre des études

-Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

-Validation des Etudes Supérieures (VES)

Pré-requis et critères de recrutement

Cette filière exige un assez bon niveau sportif, *mais aussi des aptitudes aussi bien littéraires que scientifiques*. Un profil polyvalent et une forte implication personnelle sont donc requis pour ces études exigeantes.

Et après

Poursuite d'études

A l'université Paris Nanterre

Dans le prolongement de la licence, possibilités de poursuite d'études dans les Masters de la Mention Management du sport : parcours Management des Événements et des Loisirs Sportifs - Conduite de Projet (MELS-CP), parcours Management des Organisations Sportives (MOS).

Une poursuite d'études est également possible dans les parcours Sport et Sciences Sociales: Perspectives nationales et internationales (SSS:PNi), Etude du dopage

et analyses des politiques anti-dopage (DOPAGE) et Intervention et médiation socio-éducative par les activités physiques, sportives et artistiques (IMSE).

Concours de la fonction publique territoriale.

Insertion professionnelle

Insertion professionnelle dans les secteurs de la grande distribution d'articles de sport, de l'événementiel sportif (agences, mouvement sportif et collectivités territoriales), des équipementiers sportifs, des services sponsoring des entreprises, des clubs sportifs, des comités départementaux, des ligues régionales, des fédérations sportives, des comités olympiques et sportifs (CDOS, CROS), des équipements sportifs et bases de loisir ou encore dans les services du ministère des Sports ou des services des sports des collectivités territoriales (villes, conseils départementaux, conseils régionaux).

Contact(s)

Autres contacts

Responsables pédagogiques :

Licence 1 : Mme Carole FERREL cferrelc@parisnanterre.fr

Licence 2 : M. Nicolas SOUCHON

nsouchon@parisnanterre.fr

Licence 3 MS : M. Rémy LACRAMPE

rlacrapm@parisnanterre.fr

Secrétariats pédagogiques :

Première année L1 : Mme Islem BEN AMOR

01 40 97 56 50

ibenamor@parisnanterre.fr

Bureau 102, 1er étage du Bâtiment Alice MILLIAT

Deuxième année L2 : Mme Jocelyne MORO

01 40 97 56 51

jocelyne.moro@parisnanterre.fr

Bureau 100, 1er étage du Bâtiment Alice MILLIAT

Troisième année L3 : Mme. Armelle POREE

01 40 97 56 52

aporee@parisnanterre.fr

Bureau 100 - 1er étage du Bâtiment Alice MILLIAT